

LE MAG

08 JUILLET 2025

Fier & Ussès
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



04. MIEUX SE DÉPLACER

**BOUGER AUTREMENT
SUR LE TERRITOIRE :**
NOUVELLE LIGNE
DE BUS SIBRA

08. ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**ESPÈCES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES :**
UNE LUTTE NÉCESSAIRE

16. PRÉSERVER NOTRE TERRITOIRE

**NOUVELLE
DÉCHETTERIE
INTERCOMMUNALE**



INFORMATIONS PRATIQUES

Les services de la CCFU

vous accueillent au 61 route du Stade à Sillingy



> ACCUEIL GÉNÉRAL

04 50 77 70 74 - accueil@ccfu.fr
Accueil du public :
- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Fermé le mercredi après-midi.
Fermé le vendredi après-midi du 25/07 au 15/08 2025



> SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES

04 50 77 24 03
transport.scolaire@ccfu.fr



> SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME

04 50 68 87 22
urbanisme@ccfu.fr
Accueil du public et accueil téléphonique :
- Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Mardi et vendredi de 9h à 12h
Fermé le mercredi



> SERVICE PETITE ENFANCE

04 50 63 75 85
rpe@ccfu.fr



> SERVICE GESTION DES DÉCHETS

04 50 77 71 17
environnement@ccfu.fr



> SERVICE EAU POTABLE

Facturation de l'eau

04 50 77 24 04
eau@ccfu.fr
Renseignements factures
Accueil téléphonique uniquement le matin

Service technique de l'eau

04 50 77 15 34
technique@ccfu.fr
Renseignements abonnements, demandes
de branchements
Accueil téléphonique uniquement le matin

Astreinte

06 71 58 41 57
Urgences **eau potable uniquement** (fuites, casse...)
Semaine : du lundi au vendredi de 17h à 8h
Week-end : du vendredi 17h au lundi 8h



France Services,
un service CCFU
vous accueille à
La Balme de Sillingy
(entre les deux bâtiments de la Mairie)

04 56 68 03 05
franceservices@ccfu.fr
Du mardi au vendredi de 9h à 12h :
accueil uniquement sur rendez-vous
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h :
accueil sans rendez-vous et accueil téléphonique
(fermeture à 16h le vendredi).

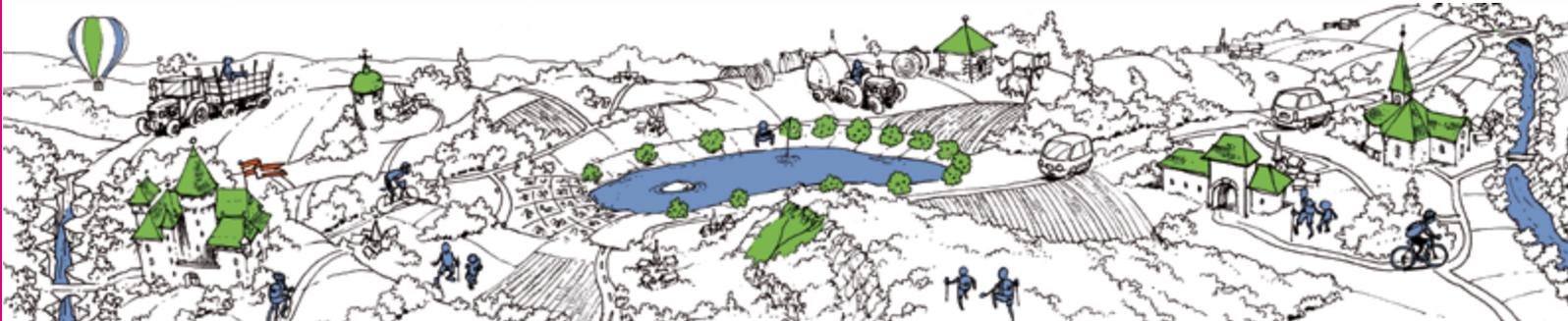


ALERTE CITOYEN

RESTEZ INFORMÉS DES URGENCES
(eau, déchets, transports scolaires...)

Par SMS en vous inscrivant au dispositif :
Alerte Citoyens sur
fier-et-usses.alertecitoyens.com





CHOISY / LA BALME DE SILLINGY / LOVAGNY / MÉSIGNY / NONGLARD / SALLENÔVES / SILLINGY



Édito

**Mesdames, Messieurs,
habitants du territoire
Fier et Usses**

C'est avec un réel plaisir que je me joins à l'équipe des rédacteurs pour vous présenter notre nouveau numéro du bulletin

intercommunal de la CCFU. Celui-ci est un peu particulier car en plus de vous informer sur les actualités qui rythment notre territoire, il marque également une étape importante de notre vie démocratique locale. En effet, notre mandat arrivera à terme courant 2026 et il nous a paru important de vous faire un bilan du chemin parcouru.

Depuis 2020, l'ensemble des élus de nos 7 communes et plus particulièrement les 32 conseillers communautaires ont travaillé en parfaite harmonie. Epaulés par l'ensemble du personnel des services de la communauté de communes, nous avons œuvré ensemble avec conviction pour bâtir un territoire cohérent, ambitieux et adapté aux besoins de nos habitants.

Les deux premières années ont été principalement consacrées aux études, à l'analyse et à la planification de nos actions.

Avec le concours de prestataires spécialisés, nous avons mené différentes études indispensables à la programmation.

Ainsi, **l'Analyse des Besoins Sociaux du territoire** (étude ABS) a abouti à la signature d'une convention avec la CAF, précisant ses modalités de financement. **L'élaboration du projet de territoire**, menée après concertation des habitants, nous a permis de définir nos priorités d'investissements. **Le plan de mobilité simplifié** a été élaboré à l'échelle des sept communes afin d'améliorer la qualité des déplacements. Le schéma directeur cyclable a également été conçu pour développer les modes doux et réduire notre empreinte carbone. Enfin, le **Programme Local de l'Habitat** a été élaboré pour accompagner notre développement et définir nos actions en matière de production de logements sociaux.

Autant de documents structurants qui nous ont permis de jeter les bases d'une action publique lisible, partagée et tournée vers l'avenir.

Forts de cette dynamique nous sommes ensuite passés en phase réalisation. Avec l'ensemble des équipes, élus et agents, **nous sommes heureux de constater que 100 % de nos projets structurants que nous nous étions fixés en début de mandat sont aujourd'hui réalisés ou en cours de réalisation.**

Notre future déchetterie intercommunale devrait ouvrir ses portes courant décembre 2025. **Notre espace France Services** est désormais pleinement opérationnel. Il est même très fréquenté, y compris par des usagers résidant sur d'autres territoires, grâce à la qualité de son accueil et

au professionnalisme de nos agents. Pour améliorer son efficacité et regrouper les services à la population, **nous avons lancé la construction d'un bâtiment qui accueillera tout le pôle intercommunal des services à la personne.** Dans le domaine de la petite enfance, en partenariat avec les deux communes de Sillingy et de la Balme de Sillingy, nous avons travaillé à la création de deux nouvelles crèches afin de mieux accompagner les familles et d'augmenter le nombre de berceaux disponibles. Nous avons également poursuivi **le développement et l'aménagement progressif et ambitieux de notre réseau cyclable.** Enfin, une partie de nos équipes œuvre quotidiennement à **l'amélioration continue des 220 km de notre réseau d'eau potable**, ressource précieuse et stratégique pour les années à venir.

Parmi les actualités marquantes de ce trimestre, je souhaite également partager avec vous une très belle avancée en matière de mobilité : il s'agit ici de **la mise en service d'une nouvelle ligne de transport en commun** à la rentrée scolaire reliant notre territoire au bassin annécien. C'est l'aboutissement de deux années de travail en étroite collaboration avec nos partenaires : le Grand Anancy, la Région, le Département, l'Agence Écomobilité et les services de la SIBRA. **Cette nouvelle liaison est une réponse concrète à l'attente forte de nos habitants en matière de déplacements plus durables**, plus accessibles et mieux connectés. Avec à moyen terme le doublement de la RD 1508 sous maîtrise d'ouvrage du Département, les déplacements seront ainsi fortement améliorés.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement sans faille des élus communautaires, des agents de la collectivité et des partenaires institutionnels. À toutes et à tous, je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma fierté du travail accompli ensemble, au service de l'intérêt général.

Bonne lecture à chacun, et bel été à tous.

Henri CARELLI

Président de la CCFU et Maire de Lovagny



Publication biannuelle éditée par la CCFU

Imprimé sur du papier écocertifié PEFC 10-31-1443

 10-31-1443 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Directeur de la publication: Henri CARELLI

Rédaction : Anne-Lise BAILLARD avec la participation des élus et des services

Design et impression : Kalistene Anancy

Photos : CCFU - Kenny CEROU - SIBRA - Initiative Grand Anancy - Yan-Gaetan-Olivo - IStock - Freepick

Tirage : 7 300 exemplaires

Bouger autrement sur le territoire : nouvelle ligne de bus, aides et vélos

Une nouvelle ligne de bus SIBRA pour relier la CCFU au Grand Annecy dès septembre 2025

À compter du **1er septembre 2025**, une **nouvelle ligne de bus – la ligne 30 SIBRA** – sera mise en service entre le territoire de la CCFU et le Grand Annecy. Ce projet structurant, inscrit au Plan de Mobilité de la CCFU, est le fruit de plus de deux ans de travail mené en collaboration étroite avec la **SIBRA, l'Agence Ecomobilité, le Grand Annecy, le Département et la Région.**

La ligne 30 vient **compléter l'offre existante des lignes régionales Y21 et Y22**, toujours maintenues, en desservant de nouveaux points stratégiques tels que le collège de Sillingy, le Grand Epagny, le centre hospitalier d'Annecy, Pringy ou encore le Parc des Glaisins et le Campus universitaire.



HENRI CARELLI, PRÉSIDENT DE LA CCFU ET **PIERRE AGERON**, VICE-PRÉSIDENT À LA MOBILITÉ DE LA CCFU, REVIENNENT SUR LES ENJEUX DE CE PROJET

Une avancée majeure pour la mobilité sur notre territoire.

Pourquoi cette nouvelle ligne est-elle si importante pour la CCFU ?

Cette ligne 30 est l'un des projets phares du mandat en matière de mobilité. Elle figure au cœur de notre Plan de Mobilité et répond à un besoin exprimé de longue date : **mieux connecter notre territoire au Grand Annecy**, avec une offre adaptée aux trajets quotidiens, notamment domicile-travail et domicile-études.

Quel sera son tracé et en quoi est-elle complémentaire des lignes existantes ?

Contrairement aux lignes régionales Y21 et Y22, qui convergent vers la gare d'Annecy, la ligne 30 desservira le nord du bassin annecien, du lac de La Balme-de-Sillingy jusqu'au Parc des Glaisins et au Campus, en passant par des points stratégiques comme le collège de Sillingy, le Grand Epagny, l'hôpital et Pringy.

Elle ne remplace pas les lignes Y21 et Y22, elle les complète : toutes seront maintenues. Nous souhaitons ainsi offrir un maillage plus fin et des correspondances plus pratiques pour les usagers.

Y aura-t-il une différence de tarif entre ces lignes ?

Non, et c'est une avancée majeure : **la tarification appliquée sera la même que sur l'ensemble du réseau SIBRA du Grand Annecy.** Et ce n'est pas tout : les usagers pourront également emprunter, avec leur

titre SIBRA, les lignes régionales (Y21, Y22) à partir des arrêts situés sur les communes de Sillingy et La Balme-de-Sillingy. Cela facilite grandement l'usage du transport en commun, en supprimant les barrières tarifaires et en encourageant la multimodalité.

Comment ce projet a-t-il vu le jour ?

Il s'agit du fruit d'un travail de fond mené depuis deux ans avec la SIBRA, l'Agence Ecomobilité et en partenariat avec le Grand Annecy et la Région. Nous avons travaillé sur le tracé, les horaires, les correspondances, mais aussi sur la faisabilité financière et technique.

C'est une belle réussite de coopération interterritoriale.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux habitants ?

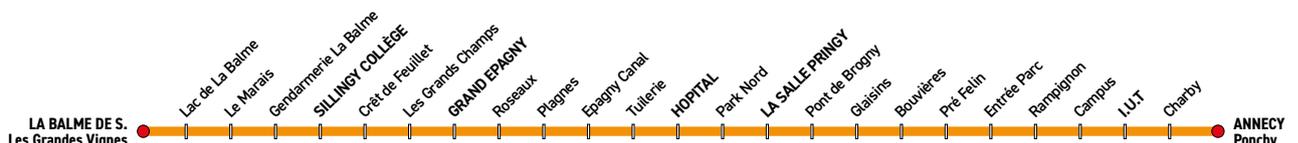
Ce service est pensé pour eux. Il s'inscrit dans notre volonté de proposer des alternatives concrètes à la voiture individuelle, de réduire les embouteillages, et de préserver notre cadre de vie.

Nous invitons chacun à tester la ligne 30 dès la rentrée. C'est une nouvelle façon de se déplacer, plus simple, plus économique, et plus durable.

Une communication complète incluant l'itinéraire détaillé, les grilles horaires, les modalités tarifaires sera diffusé à la population au mois d'août.

LIGNE

30



Location de vélos Véloncy 60 minutes se modernise pour vous !

Le service de location courte durée de vélos Véloncy, présent sur le territoire de la CCFU, évolue pour mieux répondre à vos besoins !

DEPUIS CE PRINTEMPS, VOUS POUVEZ PROFITER DE PLUSIEURS NOUVEAUTÉS :

- > Des vélos entièrement renouvelés, plus robustes, avec une batterie plus performante qui se recharge directement en station.
- > Une nouvelle application mobile, plus fiable, avec une géolocalisation en temps réel des vélos disponibles.

DEUX STATIONS SONT À VOTRE DISPOSITION :

- > Devant les locaux de la CCFU.
- > Au rond-point des Bains, route de Bromines (Zone Grand Epagny).

LE FONCTIONNEMENT RESTE LE MÊME :

> Disponible 7j/7 et 24h/24

> **30 premières minutes gratuites**

> **1,50 € la demi-heure suivante**

Attention, au-delà de 1h de location, une tarification spécifique s'applique :

- **35 € dès la première heure dépassée**
- **Puis 3 € par tranche de 10 minutes entamée**

Véloncy, c'est la solution idéale pour vos déplacements courts du quotidien : se rendre au travail, faire une course, attraper un bus ...

Téléchargez dès maintenant la nouvelle application Véloncy 60 minutes pour repérer en temps réel les vélos disponibles et louer en toute simplicité.



Aide à l'achat vélo

Pour ceux qui souhaiteraient investir dans un vélo pour se rendre au travail notamment, **la CCFU a mis en place une aide à l'achat**. Conditionné aux revenus, ce dispositif permet de percevoir une **subvention de 100 à 600 €** selon les cas, pour acheter un vélo,

un vélo électrique, un vélo cargo ou encore pour faire électrifier son vélo. Toutes les informations sont en ligne sur le site internet de la CCFU où la demande de subvention doit être déposée.

Les dossiers étant traités par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement de l'enveloppe annuelle, n'hésitez plus à acheter votre vélo et à demander votre subvention.



Depuis 1 an,
45 vélos ont été
subventionnés pour
un montant total
de 15 129 €

Informations
et demande
en ligne



NEUF OU OCCASION

VAE



REVENU FISCAL / PART
23 000€ < ... < 30 000 €

200 €

15 400 € < ... < 23 000€

300 €

< 15 400€

400 €

VAE CARGO



REVENU FISCAL / PART
23 000€ < ... < 30 000 €

400 €

15 400 € < ... < 23 000€

500 €

< 15 400€

600 €

VÉLO TRADITIONNEL



REVENU FISCAL / PART
23 000€ < ... < 30 000 €

0 €

15 400 € < ... < 23 000€

100 €

< 15 400€

150 €

DISPOSITIF D'ÉLECTRIFICATION



REVENU FISCAL / PART
23 000€ < ... < 30 000 €

100 €

15 400 € < ... < 23 000€

150 €

< 15 400€

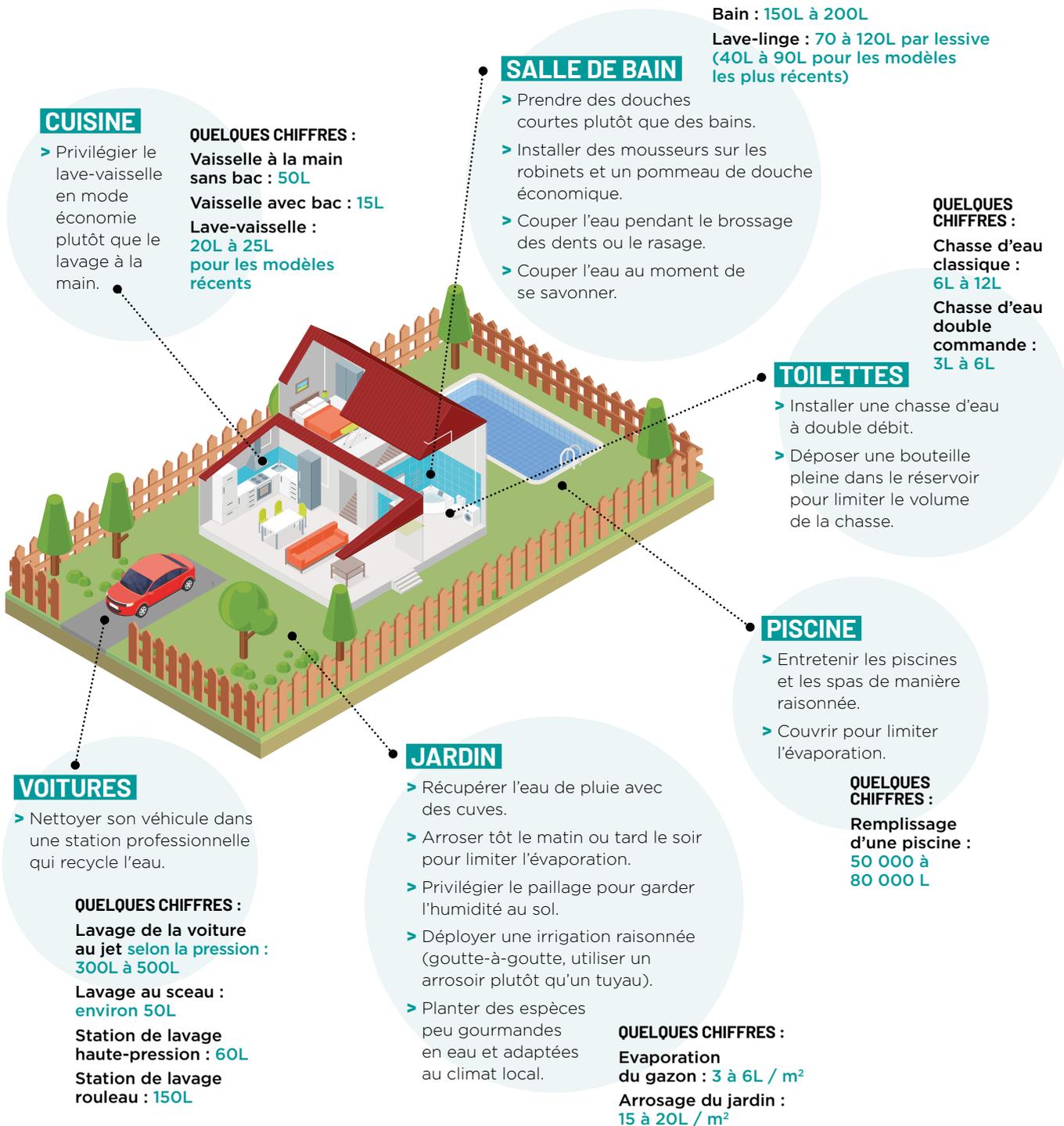
200 €

Consommation d'eau

L'ÉTÉ, C'EST LE MOMENT IDÉAL POUR ADOPTER LES BONS RÉFLEXES !

Les beaux jours sont là, le soleil brille... et l'eau devient plus précieuse que jamais. Arrosage, douche fraîche, verre d'eau bien mérité : on en profite tous, mais avec un peu d'attention, on peut facilement éviter le gaspillage.

Dans cet article, on vous partage quelques astuces simples pour consommer l'eau autrement, tout en préservant cette ressource essentielle pour chacun d'entre nous.



Le PCAET

UN PLAN POUR L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration d'un **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**, un document-cadre de la politique énergétique et climatique dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets, dans une logique de développement durable et de mobilisation collective.

UNE DÉMARCHE EN QUATRE ÉTAPES

L'élaboration du PCAET s'est déroulée selon quatre grandes étapes :

- 1 Le diagnostic :** une analyse complète des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, de la qualité de l'air et de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.
- 2 La stratégie territoriale :** définition d'orientations et d'objectifs à moyen et long terme, en cohérence avec les politiques nationales et régionales.
- 3 La construction du programme d'actions :** élaboration de mesures concrètes et opérationnelles pour répondre aux enjeux identifiés.
- 4 La mise en œuvre et le suivi :** définition des modalités de pilotage, d'évaluation et d'ajustement du plan au fil du temps.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET CONCERTÉE

Le PCAET ne concerne pas uniquement la collectivité : **il s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire**. Tout au long de la démarche, **la concertation a occupé une place centrale**. Citoyens, entreprises, associations, agriculteurs... tous ont été invités à contribuer à la réflexion, à travers des ateliers organisés au cours des différentes étapes.

UN PLAN AUX OBJECTIFS AMBITIEUX

Le PCAET poursuit trois ambitions fortes pour le territoire :

- 1 Atténuer le changement climatique**, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- 2 Renforcer la résilience du territoire**, en anticipant les impacts du changement climatique.
- 3 Faire de la collectivité un acteur exemplaire**, en intégrant les enjeux climatiques dans ses politiques et pratiques.



Ces ambitions sont traduites dans un **programme d'actions** qui représente une véritable feuille de route pour accompagner les différents acteurs dans la transition énergétique et climatique de notre territoire.

CE PROGRAMME D'ACTIONS S'ARTICULE AUTOUR DE 10 THÉMATIQUES

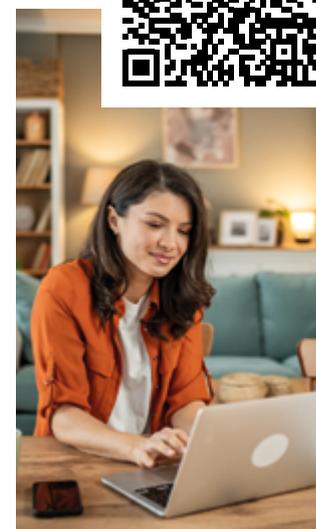
qui reflètent la diversité des leviers d'action et la volonté de mener une transition à la fois environnementale, économique et sociale.

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| > Animation territoriale | > Aménagement du territoire |
| > Énergie | > Eau |
| > Mobilité | > Agriculture |
| > Qualité de l'air | > Biodiversité |
| > Déchets | > Forêt |

CONSULTATION PUBLIQUE : UNE ÉTAPE DÉCISIVE AVANT L'ADOPTION DÉFINITIVE

Le projet de PCAET a été **arrêté par délibération du Conseil communautaire le 22 mai 2025**. Il a été transmis aux autorités compétentes pour avis, conformément à la réglementation. Avant son adoption définitive, **une consultation publique sera organisée du 13 octobre au 14 novembre 2025**, afin de permettre à chacun de **s'exprimer et de contribuer** à l'enrichissement du plan. À l'issue de cette phase, le projet – éventuellement modifié pour tenir compte des retours – sera **soumis au vote du Conseil communautaire** pour approbation.

Consultez le projet de PCAET et participez à la consultation publique par voie électronique en cliquant sur le QR Code



Espèces exotiques envahissantes, une lutte nécessaire

Le frelon asiatique

un danger pour la biodiversité et notre territoire

Apparu en France dans les années 2000, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce invasive désormais bien implantée dans notre région. Reconnaissable à ses pattes jaunes et à son corps noir orné d'un anneau orangé, ce prédateur redoutable s'attaque en priorité aux abeilles domestiques, essentielles à la pollinisation et à l'équilibre des écosystèmes.

Le frelon asiatique ne représente pas seulement un risque pour la biodiversité : il peut aussi être source de désagrément pour les habitants lorsqu'il installe ses nids à proximité des habitations. Chaque nid peut abriter plusieurs milliers d'individus à la fin de l'été, **ce qui en fait un enjeu sanitaire et environnemental majeur.**

UNE LUTTE ORGANISÉE À L'ÉCHELLE NATIONALE

Face à cette menace, **un plan national de lutte contre le frelon asiatique a été mis en place.** Ce dispositif vise à coordonner la surveillance, la destruction des nids et l'information du public. Il repose sur la mobilisation de nombreux acteurs locaux, parmi lesquels les collectivités territoriales, les apiculteurs et les citoyens.

UN ENGAGEMENT LOCAL FORT

Consciente des enjeux, la CCFU soutient activement ce plan en subventionnant le **Groupeement de Défense Sanitaire (GDS) des Savoie**, organisme référent dans la

lutte contre le frelon asiatique à l'échelle locale. Le GDS coordonne la détection des nids, forme des intervenants spécialisés pour les détruire en toute sécurité, et sensibilise les habitants aux bons réflexes à adopter.



EN CLAIR...

QUE FAIRE SI VOUS REPÉREZ UN NID ?

- **Ne vous approchez pas** du nid : les frelons peuvent devenir agressifs s'ils se sentent menacés.
- **Prenez une photo à distance** si possible, pour faciliter l'identification.
- **Signalez sa présence** sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr/signalement
- **Un référent se déplacera** pour valider le signalement et déclencher la destruction du nid.

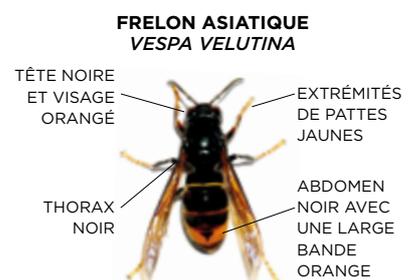
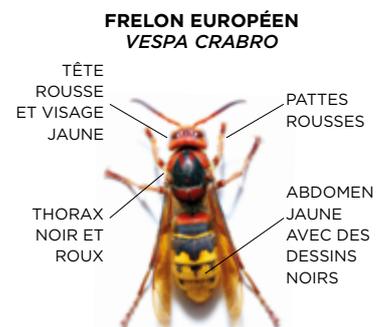


En participant à cette chaîne de vigilance, chacun peut contribuer à limiter la prolifération du frelon asiatique et à protéger notre biodiversité.

i Si vous souhaitez devenir référent sur votre commune, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la CCFU ENS@ccfu.fr

FRELON ASIATIQUE OU EUROPÉEN ? APPRENEZ À LES DIFFÉRENCIER

Très souvent confondu avec le frelon européen, certains critères, comme la couleur générale, permettent de facilement l'identifier. Le frelon asiatique est en effet plus foncé (brun noir) que le frelon européen (globalement jaune).



ATTENTION AUX PIÈGES : PROTÉGEONS AUSSI LES AUTRES INSECTES

S'il est nécessaire de lutter contre cette espèce, il est important de ne pas le faire n'importe comment. Les pièges pour frelons de type « bouteille-entonnoir » ne sont pas sélectifs. D'autres espèces d'insectes, parfois protégées, peuvent être piégées par ce dispositif. Nous vous invitons donc à ne pas les utiliser car vous ne feriez qu'ajouter une menace supplémentaire pour notre faune autochtone.

Pour un été en pleine santé, luttons contre l'ambroisie !

L'ambroisie est une espèce exotique envahissante dont le pollen est fortement allergisant et peut entraîner conjonctivite, asthme, urticaire...

IDENTIFIER L'AMBROISIE

Ses Feuilles

- Profondément découpées
- Vertes sur les 2 faces
- Pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle)

Sa Tige

- Plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.

Attention, l'ambroisie peut être confondue avec l'armoise vulgaire laquelle a, contrairement à l'ambroisie, le dessous des feuilles de couleur argentée.



© B-BUI



© O-ROQUINARCH



© P-GUILLAUMEAU



QUE FAIRE SI J'EN VOIS ?

EN CLAIR...

- **Sur ma propriété** : je signale et je l'arrache !

- **Hors de ma propriété et sur un terrain public**, s'il y a seulement quelques plants : je signale et je l'arrache !

- **Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup** : je signale la zone infestée

COMMENT SIGNALER ?

2 moyens pour faire un signalement :

- L'application **Signalement-ambroisie**
- Le site internet : www.signalement-ambroisie.fr



LA CCFU AGIT CONTRE L'AMBROISIE !



Du 2 juin au 31 juillet 2025, la CCFU accueille deux stagiaires, Diane et Antoine, mobilisés dans la lutte contre cette plante invasive et allergène.

LEURS MISSIONS :

- Mettre à jour les foyers d'ambroisie déjà identifiés sur le territoire,
- Rechercher et recenser les nouveaux foyers,
- Informer les propriétaires/exploitants concernés et les accompagner dans la destruction des plants.

Merci à eux pour leur engagement en faveur de la santé publique et de la biodiversité !



A LA RENCONTRE DU GRAND-DUC D'EUROPE

La falaise du Miroir de Faille, située sur la commune de Sillingy, accueille depuis plus de 30 ans le deuxième plus grand rapace nocturne du monde, le hibou Grand-duc d'Europe.

Super-prédateur d'une rare puissance, l'envergure du Grand-duc peut dépasser 1,80 m. Il se nourrit de tout ce qu'il peut trouver lors de ses chasses nocturnes : hérissons, rats, renardeaux, insectes, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons...

A savoir, **les couples de Grand-duc d'Europe sont unis pour la vie et sont généralement fidèles à leur territoire. Les couples successifs du Miroir de Faille sont suivis régulièrement depuis 1994** par les bénévoles de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Depuis 2021, la CCFU finance également des suivis professionnels tous les 2 ans sur le site.

Le jeudi 12 juin, 25 habitants du territoire ont eu la chance de participer à une sortie découverte, animée par la LPO74 et la CCFU dans le cadre de la gestion du site Espace Naturel Sensible (ENS) du Miroir de Faille. Les participants ont fait preuve de patience mais leur attente fut récompensée puisqu'ils ont pu **observer l'envol de ce seigneur des falaises**. Ils ont également pu écouter les cris des jeunes Grands-ducs quémendant leur nourriture.

Les actions « Grand-duc » sont réalisées

haute savoie
le Département

avec le soutien financier du Département de la Haute-Savoie.

La campagne... respect !

SENSIBILISER POUR MIEUX COHABITER AVEC LE MONDE AGRICOLE

La CCFU s'engage aux côtés des agriculteurs pour préserver leur outil de travail, leur sécurité et la qualité de nos paysages. À travers une campagne de sensibilisation déployée sur le territoire, la CCFU rappelle que certains gestes anodins peuvent avoir des conséquences importantes sur les exploitations agricoles.

DES PANNEAUX POUR RAPPELER LES BONS COMPORTEMENTS

Des panneaux de sensibilisation ont été mis à disposition des agriculteurs pour être installés le long des chemins fréquentés par les promeneurs, cyclistes ou usagers divers. **Ces supports visent à rappeler quelques règles simples mais essentielles** : ne pas couper à travers champs, tenir son chien en laisse, ne pas jeter ses déchets dans la nature, ou encore refermer les clôtures après son passage. Ces comportements, souvent perçus comme anodins, peuvent pourtant compromettre une culture, stresser les animaux d'élevage, ou générer des accidents. **Sensibiliser, c'est donc préserver un équilibre entre les usages des uns et le travail des autres.**



Remise des panneaux à Aurore Mossière, agricultrice sur la commune de Choisy par Leslie KRITHARI et Killian L'HOMME du service Environnement de la CCFU

UNE CAMPAGNE INSPIRÉE D'INITIATIVES LOCALES RÉUSSIES

La CCFU s'est appuyée sur la campagne « La campagne... respect ! », initiée par les Parcs naturels régionaux des Bauges et de Chartreuse. Reconnue pour son efficacité et son ton pédagogique, cette campagne a su toucher un large public en mettant en avant la cohabitation respectueuse entre habitants, visiteurs et agriculteurs.

UN MESSAGE SIMPLE : LE RESPECT EST L'AFFAIRE DE TOUS

Par cette démarche, la communauté de communes souhaite encourager un changement durable des comportements. **Nos agriculteurs façonnent les paysages, entretiennent les chemins et nourrissent les territoires.** En retour, un geste de respect, une attention ou un simple réflexe citoyen peuvent faire toute la différence.



LES RÈGLES DE BASE À RESPECTER PAR LES PROMENEURS

> Ne pas piétiner les cultures et les prairies

Il est important de rappeler que la campagne n'est pas à tout le monde et que tout terrain en France est privé (même un terrain communal). Les prairies et les cultures sont des espaces de travail et il est donc nécessaire pour les promeneurs de suivre les itinéraires balisés et les chemins ruraux et de ne pas s'en éloigner.

> Tenir ses chiens en laisse

Un chien en liberté aux abords des troupeaux peut affoler le bétail et le faire sortir de son enclos.

> Ramasser les déjections de ses chiens dans les champs

Les animaux d'élevage se contaminent en mangeant de l'herbe souillée par des déjections canines. Les crottes de chiens peuvent en effet transmettre la néosporose, une maladie due à un parasite microscopique du chien qui cause principalement des avortements chez les animaux d'élevage ou la naissance de veaux anormaux, entraînant des pertes animales et financières. 40 % des vaches infectées avortent une ou plusieurs fois. Il est donc important de ramasser les crottes de chiens même en pleine nature.

> Ne pas laisser des déchets qui pourraient être avalés par le bétail

Les déchets ne doivent pas être jetés dans la nature, d'une part car ils polluent les sols, et d'autre part car ils peuvent être avalés par les animaux d'élevage. Des exploitants du territoire ont constaté une perforation des intestins d'animaux par des canettes jetées et déchiquetées lors de la fauche.

> Refermer les clôtures après votre passage

> Ne pas voler les fruits et légumes dans les champs

Soyez respectueux des espaces agricoles et profitez des produits locaux qu'ils proposent !

Premiers chantiers éducatifs intercommunaux : UNE EXPÉRIENCE PROMETTEUSE POUR LA JEUNESSE DU TERRITOIRE

Ce printemps, la CCFU a lancé ses premiers chantiers éducatifs à l'échelle intercommunale, en partenariat avec la commune de Sillingy et son service jeunesse, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF.

Ce dispositif a bénéficié de l'encadrement professionnel de l'association Passage, spécialisée dans l'accompagnement des jeunes, et d'un soutien financier du Département, qui a permis la concrétisation du projet. Grâce à cette mobilisation collective, six jeunes, issus de six communes du territoire (Sillingy, Choisy, Mésigny, Nonglard, Lovagny et Sallenôves), ont pu **vivre une expérience d'emploi à caractère éducatif et citoyen pendant les vacances.**

UN BEL EXEMPLE D'ACTION CONCERTÉE POUR LA JEUNESSE !

Ce premier chantier éducatif intercommunal illustre la capacité de la CCFU, de ses communes membres et de ses partenaires à innover ensemble au service des jeunes, en proposant des expériences de terrain utiles, valorisantes et structurantes.



FRÉDÉRIQUE VILLERET, DIRECTRICE DU SERVICE JEUNESSE DE SILLINGY, ET **KENNY CEROU**, RESPONSABLE SENTIERS À LA CCFU, ONT PORTÉ LE PROJET.

Frédérique, qu'est-ce qu'un chantier éducatif ?

*Un chantier éducatif, c'est un dispositif qui permet à des jeunes de 14 à 17 ans de **découvrir le monde du travail à travers une activité encadrée et rémunérée, tout en étant accompagnés sur des questions de citoyenneté, d'engagement et de savoir-être. C'est une action concrète d'éducation populaire qui mêle travail, apprentissage et valorisation personnelle.***

Kenny, combien de jeunes ont participé à cette première édition intercommunale ?

Nous avons pu accueillir un jeune par commune participante, soit six jeunes au total. Chacun a été recruté par sa mairie, en lien avec le service jeunesse de Sillingy, et intégré dans des équipes encadrées sur le terrain.

Frédérique, pourquoi avoir choisi un format intercommunal ?

C'était important de sortir d'une logique strictement communale pour ouvrir ce type d'opportunité à d'autres jeunes du territoire. Le cadre de la CTG nous encourage à travailler en réseau et à mutualiser nos ressources. Cela a renforcé la coopération entre les communes et a permis à la CCFU de s'inscrire pleinement dans une politique jeunesse cohérente à l'échelle intercommunale.

Kenny, quelles étaient les missions confiées aux jeunes ?

*Les jeunes ont été mobilisés sur des **missions d'entretien des sentiers de randonnée et de nettoyage d'espaces naturels** (évacuation de dépôts sauvages). Ce sont des travaux concrets, accessibles mais utiles, qui leur ont permis de **prendre conscience de l'importance de l'entretien de leur cadre de vie.***

Que reprenez-vous de cette première expérience ?

Frédérique : *Une grande fierté. Les jeunes se sont investis, les équipes ont fonctionné, et l'émulation entre communes a été très positive. C'est un vrai levier pour renforcer le lien entre les jeunes et leur territoire.*

Kenny : *Pour moi, c'est une expérience très enrichissante. **J'ai vu des jeunes motivés, curieux, et parfois très touchés de découvrir un métier de terrain.** Et puis, l'interaction entre deux services qui, d'habitude, ne se croisent pas - les sentiers et la jeunesse - a été vraiment intéressante. **On a appris à travailler ensemble**, chacun avec ses compétences, au service d'un même objectif.*

C'est une première réussie qui en appelle d'autres, on espère pouvoir pérenniser et élargir le dispositif dès l'année prochaine.





Cette déchetterie sera réservée aux **habitants du territoire**.

Les **professionnels du territoire** seront admis et soumis aux mêmes règles de dépose que les particuliers afin d'éviter la saturation du site.

Nouvelle déchetterie intercommunale

UN ÉQUIPEMENT ESSENTIEL POUR NOTRE TERRITOIRE

C'est un projet structurant du mandat qui verra le jour d'ici la fin de l'année !

La déchetterie intercommunale ouvrira ses portes en décembre 2025 à

La Balme-de-Sillingy, dans le secteur des Grandes Vignes, dans le prolongement de la zone d'activités économiques existante.

Pensée pour répondre aux besoins croissants des habitants et accompagner la transition écologique du territoire, cette infrastructure a nécessité de nombreuses études techniques et réglementaires, notamment du fait de sa situation à proximité immédiate des Petites Usses.

UNE GESTION EN RÉGIE DIRECTE POUR UN SERVICE DE QUALITÉ

Afin d'offrir **un accueil optimal et un accompagnement de qualité aux usagers**, la déchetterie sera gérée

en régie directe. Cela signifie qu'elle sera exploitée par du personnel de la Communauté de Communes, assurant ainsi une meilleure maîtrise du fonctionnement quotidien et une plus grande proximité avec les usagers.

UNE RECYCLERIE ET UNE MATÉRIAUTHÈQUE POUR ALLER PLUS LOIN

En complément de la déchetterie, **le site accueillera une recyclerie**, gérée par l'AAPEI des Epanou, association spécialisée dans l'accueil spécifique de

personnes déficientes intellectuelles ou porteuses d'autisme. Cette structure permettra de collecter, réparer, remettre en état et vendre à petit prix des objets initialement destinés à être jetés. **Un bon moyen de prolonger la vie des objets tout en soutenant l'économie sociale et solidaire.**

Le site intégrera également une zone de réemploi et de matériauthèque, un espace dédié à la collecte et à la valorisation des objets ménagers et matériaux de construction encore utilisables (bois, carrelage, portes, fenêtres, etc...). Ces objets et matériaux seront proposés aux particuliers pour leur usage personnel, **favorisant ainsi le réemploi local et la réduction des déchets.**

HORAIRES ADAPTÉS

La déchetterie fonctionnera selon des horaires différenciés en été et en hiver pour s'adapter aux habitudes des habitants.

HORAIRES D'HIVER

LUNDI / MARDI / JEUDI		MERCREDI / VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE
Matin	A.M.	Matin	A.M.	Matin	A.M.	Fermé
FERMÉ	13h30 à 17h30	9h à 12h	13h30 à 17h30	9h à 17h30		

HORAIRES D'ÉTÉ

LUNDI / MARDI / JEUDI		MERCREDI / VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE
Matin	A.M.	Matin	A.M.	Matin	A.M.	Fermé
FERMÉ	13h30 à 18h30	9h à 12h	13h30 à 18h30	9h à 18h30		

Gymnase La Mandallaz :

UN ÉQUIPEMENT MODERNISÉ POUR L'AUTOMNE 2025

Construit en 1992, le gymnase La Mandallaz connaît cette année une nouvelle étape importante de son histoire. Après une rénovation de l'isolation extérieure en 2012 et une amélioration énergétique en 2018, la CCFU a lancé en février 2025 un chantier ambitieux de réhabilitation complète de l'intérieur du bâtiment.

UN CHANTIER STRUCTURÉ ET ENCADRÉ PAR DES PROFESSIONNELS RECONNUS

Ce projet de grande ampleur est mené sous la maîtrise d'œuvre du bureau GATECC, en collaboration avec l'architecte REDRAW (Brière), le bureau d'études fluides CETRALP, le bureau d'études structure PLANTIER, le bureau CSPPS AEDI et le contrôleur technique ALPES CONTRÔLES.

Les investissements engagés s'élèvent à :

- 141 230,00 € HT pour la maîtrise d'œuvre
- 729 231,47 € HT pour les travaux

UN RÉAMÉNAGEMENT COMPLET DES ESPACES INTÉRIEURS

Les travaux prévoient notamment :

- **Le réaménagement total du rez-de-chaussée :** vestiaires et locaux annexes entièrement repensés, étanchéité des sols et murs (y compris dans les douches collectives), création de nouveaux espaces de rangement, réfection des sols, faux-plafonds, ventilation remise à niveau et remplacement du plancher chauffant.
- **À l'étage, la mezzanine est réaménagée** en un local unique et fermée avec une verrière au-dessus du plateau sportif.



UN CHANTIER EN PLUSIEURS PHASES

Démarré le 24 février 2025, le chantier suit un calendrier précis :

FÉVRIER À AVRIL

Démolition, curage, réfection du système d'évacuation des eaux usées

AVRIL À MAI

Pose des doublages de murs et cloisons

MAI

Installation des huisseries

JUIN

Pose du nouveau plancher chauffant et chape

JUILLET À SEPTEMBRE

Travaux de finition (carrelage, faïence, peinture, faux-plafonds) et début de l'intervention à l'étage



UNE CONTINUITÉ D'USAGE ASSURÉE

Afin de ne pas perturber les activités sportives et scolaires, des bungalows (vestiaires et sanitaires) ont été installés sur le parking pour **accueillir les usagers durant la période des travaux**. Le gymnase reste donc partiellement ouvert : utilisé en journée par le collège et en soirée ainsi que les week-ends par les associations sportives. La réouverture complète du site est prévue pour **octobre 2025**, offrant à tous les usagers un équipement modernisé, plus confortable et plus fonctionnel, au service du sport et de la vie locale.



France Services

DE NOUVELLES DÉMARCHES URSSAF DÉSORMAIS ACCESSIBLES !



Depuis ce mois-ci, votre espace **France Services** élargit encore ses services de proximité en vous accompagnant désormais dans plusieurs démarches en lien avec l'**Urssaf**.



> **PARTICULIERS EMPLOYEURS ET SALARIÉS À DOMICILE**, vous pouvez désormais être accompagnés pour vos démarches **CESU (Chèque emploi service universel)** et **Pajemploi** : créer votre espace CESU / Pajemploi, récupérer vos bulletins de salaire, faire une déclaration de rémunération. Nos agents sont à votre écoute pour vous guider pas à pas dans l'utilisation de ces services simplifiés.



> **AUTOENTREPRENEURS**, France Services vous aide à créer votre compte autoentrepreneur Urssaf, déclarer votre chiffre d'affaires, obtenir une attestation ou encore accéder à votre espace personnel Urssaf et utiliser les services dédiés.

Attention, les conseillères ne vous accompagneront pas sur l'aspect juridique des fins de contrat CESU et Pajemploi, ni sur la création d'entreprise. Elles pourront vous orienter vers les services compétents. Pour toute question ou pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à contacter votre France Services ou à vous rendre directement sur place.

Les conseillères ont le plaisir de vous accueillir selon les modalités suivantes :

> **DU MARDI AU VENDREDI
DE 9H A 12H**

Accueil uniquement sur rendez-vous.

Accès par la porte latérale à droite du bâtiment (uniquement si vous avez rendez-vous).
Prise de RV par téléphone, mail ou sur place (cf. horaires ci-dessous).

> **DU LUNDI AU VENDREDI
DE 13H30 A 17H**

Accueil sans rendez-vous et accueil téléphonique.

Fermeture à 16h le vendredi
Tél. 04 56 68 03 05

> **JOIGNABLE AUSSI PAR MAIL**

franceservices@ccfu.fr



UN NOUVEAU DÉPART POUR FRANCE SERVICES

Cet automne, France Services rejoindra le futur pôle intercommunal des services à la personne, au 18 route de Paris à La Balme de Sillingy. Un bâtiment moderne et fonctionnel, pensé pour faciliter vos démarches et améliorer l'accueil du public. Une nouvelle étape pour mieux vous servir, toujours au plus près de vos besoins !



Une nouvelle crèche intercommunale

OUVRE SES PORTES À LA BALME-DE-SILLINGY.

Dès la rentrée de septembre, les familles du territoire bénéficieront d'une nouvelle crèche, au sein du futur **pôle intercommunal des services à la personne, situé route de Paris (en face de La Poste) à La Balme-de-Sillingy**. Une structure moderne et accueillante, pensée pour le bien-être des tout-petits... et de ceux qui les accompagnent.

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL RENFORCÉE ET DES LOCAUX ADAPTÉS

Ce nouvel établissement disposera de **30 places d'accueil**, contre 21 dans la crèche actuelle, dont les locaux, devenus obsolètes, ne répondent plus aux besoins. Ce sont ainsi **9 places supplémentaires** qui viennent renforcer l'offre d'accueil collectif de la petite enfance sur le territoire, pour mieux répondre aux attentes des familles.

Les locaux, **spacieux, lumineux et fonctionnels**, ont été conçus pour favoriser à la fois le **bien-être des enfants** et de **bonnes conditions de travail pour les agents**. Un soin tout particulier a été apporté à l'aménagement des **espaces extérieurs**, confortables et sécurisés, où les

enfants pourront jouer, explorer, rêver... et grandir. Le bâtiment a été **financé par la commune de La Balme-de-Sillingy** qui a délégué la maîtrise d'ouvrage à la CCFU, tandis que **la gestion et le fonctionnement de la crèche relèvent de la Communauté de Communes Fier et Usse (CCFU)**. Ce mode de coopération s'inscrit dans un **accord politique global de partage des charges**, mis en œuvre sur l'ensemble du territoire intercommunal. Il permet de **répartir équitablement les efforts entre communes et intercommunalité** et d'assurer un développement cohérent et solidaire de l'accueil collectif de la petite enfance.



UN PROJET PÉDAGOGIQUE TOURNÉ VERS LA LIBRE EXPLORATION

Cette nouvelle crèche propose un projet pédagogique innovant, entièrement centré sur la **libre exploration**. Ici, l'enfant est invité à **explorer librement son environnement**, à son rythme, selon ses envies et ses besoins. Les espaces sont aménagés pour inviter au mouvement, à la manipulation et à l'expérimentation sensorielle, laissant place à l'imaginaire et à l'initiative personnelle. Chaque moment de la journée devient une opportunité d'explorer, de comprendre et de grandir librement.

Plus qu'un lieu de garde, cette crèche est un véritable **espace d'éveil**, où l'enfant est acteur de ses apprentissages, dans le respect de son rythme et de ses besoins.

"NOUS CROYONS QUE CHAQUE ENFANT EST UN EXPLORATEUR CURIEUX ET CRÉATIF. NOTRE RÔLE EST DE LUI OFFRIR UN CADRE SÉCURISANT, RICHE ET STIMULANT POUR QU'IL PUISSE EXPÉRIMENTER, MANIPULER, INTERAGIR... ET SURTOUT PRENDRE PLAISIR À APPRENDRE PAR LUI-MÊME",



SOPHIE DI LUNA,
DIRECTRICE
DE LA CRÈCHE



ENTRETIEN AVEC MALÝ SBAŘFO,
VICE-PRÉSIDENTE
EN CHARGE DE
LA PETITE ENFANCE

En quoi cette nouvelle crèche constitue-t-elle une avancée pour l'accueil de la petite enfance à l'échelle intercommunale ?

Elle permet d'améliorer significativement les conditions d'accueil des jeunes enfants sur notre territoire. Grâce à des locaux neufs, fonctionnels et mieux adaptés aux besoins actuels, nous pouvons proposer un cadre de qualité, tout en augmentant la capacité d'accueil. Cela s'inscrit pleinement dans

notre engagement en faveur d'un service public de la petite enfance accessible, bienveillant et structurant.

Le projet pédagogique autour de la libre exploration a-t-il influencé la conception des espaces ?

Oui, totalement. Nous avons veillé à ce que les locaux intègrent des espaces ouverts, modulables et adaptés aux différentes tranches d'âge. Tout est pensé pour encourager

l'autonomie des enfants et respecter leur rythme, dans un cadre chaleureux.

Quel message souhaitez-vous adresser aux familles du territoire ?

Nous sommes fiers de pouvoir proposer cette nouvelle crèche, qui est bien plus qu'un simple lieu de garde. C'est un lieu de vie, d'éveil, de socialisation où les enfants peuvent s'épanouir. Un lieu où les parents peuvent confier leur enfant en toute confiance.

Développement économique :

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR BOOSTER VOS PROJETS !

Le service Développement économique de la Communauté de Communes reste mobilisé pour soutenir les pros et les porteurs de projets.
Petit tour d'horizon des temps forts du 2ème semestre !

DES ANIMATIONS POUR SE FORMER, S'INFORMER, RÉSEAUTER...

Parce que la gestion d'une entreprise évolue sans cesse, le service Économie propose plusieurs **ateliers et conférences** pour répondre aux besoins du terrain.

Au programme pour les mois à venir :

- **Atelier cybersécurité** : face à la recrudescence des attaques informatiques, il est essentiel de connaître les bons réflexes pour protéger ses données, ses équipements et ses clients.
- **Conférence sur le management** : comment mieux piloter une équipe, motiver ses collaborateurs, gérer le stress ou les conflits ? Autant de thématiques abordées dans cette conférence pensée pour les dirigeants, chefs d'équipe et managers.
- **Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** : la dernière session de l'année sera organisée courant novembre. Une formation indispensable pour renforcer la sécurité au sein de votre entreprise et répondre aux obligations réglementaires.
- **Réunion d'information - déchetterie professionnelle** : début octobre, une réunion



dédiée présentera le fonctionnement de la future déchetterie du territoire et détaillera les conditions d'accès pour les professionnels.

Ces rendez-vous sont pensés pour **vous apporter des réponses concrètes**, vous **aider à anticiper les enjeux du quotidien** et **échanger entre professionnels du territoire** dans un cadre convivial.

i Vous souhaitez être tenus informés de ces temps d'échanges ? Contactez notre chargée de développement économique : cjaudin@ccfu.fr / 07 61 99 56 94

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES POUR FAIRE GRANDIR VOTRE PROJET

Créer ou développer une activité ne se fait pas seul. C'est pourquoi la Communauté de Communes travaille en lien étroit avec **des partenaires spécialisés dans l'accompagnement entrepreneurial**.

Deux structures sont à votre disposition :

Ces partenaires vous aident à transformer votre idée en projet solide, structuré et financé, tout en vous accompagnant dans vos démarches administratives, financières et commerciales.



IGA (INITIATIVE GRAND ANNECY)

Un acteur reconnu qui propose des prêts d'honneur à taux zéro, un accompagnement personnalisé et un réseau de parrains pour renforcer vos chances de réussite. Idéal pour lancer une entreprise ou financer son développement.

- 14 porteurs de projets et 200 000€ de prêt d'honneur engagé sur le territoire sur l'année 2024

i **IGA Anancy : Nicolas DUC**
nicolas.duc@initiative-grand-anancy.fr
06.40.77.62.12



ADIE (ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE)

L'ADIE soutient les entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique. Elle propose des microcrédits, des ateliers gratuits et un accompagnement humain et bienveillant, quel que soit votre parcours.

- 5 créateurs financés et 40 000€ de financement octroyé sur l'année 2024.

i **Contact ADIE Anancy : Nathalie ROS**
nros@adie.org / 09.69.32.81.10

LA BOURSE FONCIÈRE POUR TROUVER VOS FUTURS LOCAUX

Vous cherchez un terrain pour vous implanter ? Un local professionnel pour développer votre activité ?

La bourse foncière de la communauté de communes recense l'ensemble des locaux et fonciers disponibles sur le territoire : locaux vacants, terrains en zones d'activités, surfaces commerciales ou artisanales...

Consulter les offres sur le site internet de la CCFU, rubrique Economie / Entreprises / S'implanter en Fier et Usse



Accédez à des informations précises (surface, prix, photos...) et au contact du propriétaire.

Vous êtes propriétaire d'un local ou un terrain à louer ou à vendre, n'hésitez pas à nous en faire part !

i Pour toute question, inscription ou prise de rendez-vous, n'hésitez pas à contacter **Céline Jaudin, chargée de développement économique à la Communauté de Communes** : cjaudin@ccfu.fr / Tel. 07 61 99 56 94

Établissement Recevant du Public (ERP) :

CE QUE TOUTE ENTREPRISE DOIT SAVOIR

Ouvrir ses portes au public implique des responsabilités. En tant qu'entreprise, **vous êtes légalement tenu de respecter les règles d'un ERP (Etablissement Recevant du Public)**. Avant de démarrer votre activité ou vos travaux, rapprochez-vous du service Urbanisme pour être accompagné dans vos démarches.

QU'EST-CE QU'UN ERP ?

Un **ERP** est tout local dans lequel votre entreprise accueille, avec ou sans rendez-vous, des clients, des usagers ou toute autre personne extérieure : boutique, restaurant, bureau, cabinet, salle d'attente, etc ...

Dès qu'un lieu est ouvert au public, même temporairement, **il est soumis à des règles** visant à garantir la sécurité et l'accessibilité de tous.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER ?

Il est important de savoir qu'avant d'aménager, d'ouvrir ou de transformer un local accueillant du public, **des démarches sont obligatoires**. Ces règles ne sont pas là pour compliquer la vie des entrepreneurs, mais pour les protéger ainsi que leurs visiteurs.

Un dossier de demande d'Autorisation de Travaux (AT) est à déposer auprès du service Urbanisme au préalable.

Il permet de :



ATTENTION

Sans une autorisation ERP, en cas d'incident, le risque de ne pas être couvert par les assurances est important !

A QUEL MOMENT DOIS-JE DÉPOSER MA DEMANDE ?

Différents services doivent intervenir dans le traitement d'un dossier ERP (Service Urbanisme, SDIS, DDT, SPMR...), générant **un délai d'instruction pouvant aller jusqu'à 5 mois**. Afin d'anticiper ce délai, nous vous invitons à engager les démarches et prendre contact avec le service Urbanisme le plus tôt possible en amont du démarrage de votre projet.

> Déclarer votre projet d'ouverture ou de travaux auprès du service Urbanisme.

La déclaration permet de vérifier la conformité du projet aux règles locales.

> Vérifier l'accessibilité à tous.

Votre local doit être accessible aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou âgées. Cela concerne les portes, les circulations, les équipements, etc.

> Vérifier le respect des normes de sécurité.

Sorties de secours, alarmes, extincteurs : tout ERP doit répondre à des normes précises pour permettre l'évacuation en cas d'urgence.



BONJOUR, JE VAIS INSTALLER MA BOUCHERIE DANS LE LOCAL DE L'ANCIENNE FROMAGERIE. JE MODIFIE LÉGÈREMENT L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR SANS TOUCHER À LA FAÇADE. QUELLES SONT LES DÉMARCHES À RÉALISER ?

BONJOUR, VOUS DEVEZ DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX (AT) COMPRENANT LES PLANS INTÉRIEURS, ET DES NOTICES SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ.

CETTE DEMANDE SERA TRANSMISE AUX COMMISSIONS DU SDIS ET DE LA DDT POUR INSTRUCTION. NOUS VOUS DÉLIVRERONS ENSUITE UNE AUTORISATION D'OUVERTURE.

Mieux construire, mieux rénover : UN MÊME OBJECTIF POUR L'HABITAT

UNE CHARTE POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Notre territoire connaît un dynamisme constant, renforcé par sa proximité avec l'agglomération Annéenne et sa situation proche de Genève. Afin de concilier développement urbain, respect de la qualité de vie de nos habitants actuels et futurs, ainsi que la préservation de notre environnement, la CCFU a collaboré avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour élaborer « une charte d'engagement pour la qualité de la construction de logements. »

Cette charte est une feuille de route à suivre pour les promoteurs et les constructeurs. Elle a pour **objectif de fixer des orientations claires et ambitieuses pour offrir à chacun des logements de qualité, tout en respectant l'identité de nos territoires.** Complémentaire aux PLU et aux règles d'urbanisme, elle rappelle les règles de bon sens et établit des exigences essentielles pour **garantir des constructions durables et adaptées aux défis du changement climatique.**

La charte se veut un véritable **cadre de dialogue entre les promoteurs immobiliers et la collectivité, permettant de coconstruire les projets.** C'est un outil précieux pour que **chaque nouveau projet d'habitation s'intègre harmonieusement dans le paysage tout en répondant aux besoins des habitants :** stationnement, espaces verts, ombrage,

orientation des bâtiments et des fenêtres, taille minimale des logements, obligations de balcons ou terrasses, etc.

Rédigée autour de plusieurs thématiques clés, cette charte prend en compte toutes les étapes du projet, de la faisabilité à la construction, puis à la vie dans le logement une fois celui-ci terminé.

La charte répond aux enjeux de demain, tels que la lutte contre le changement climatique, la réduction de l'artificialisation des sols, et la préservation de notre environnement naturel. Ces engagements visent à garantir des bâtiments économes en énergie, respectueux des ressources naturelles, et intégrés dans des quartiers vivants et durables.

Grâce à cette charte, nous souhaitons offrir à chaque habitant un cadre de vie toujours plus agréable, tout en répondant aux défis de la densification urbaine. C'est un pas vers un avenir plus respectueux de l'environnement, un futur où développement rime avec qualité de vie et préservation des ressources.

*La charte est consultable
sur le site internet de la CCFU*



**FRANCE RÉNOV
VOUS ACCOMPAGNE
POUR VOS TRAVAUX
DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**



Vous envisagez des travaux de rénovation dans votre logement et vous souhaitez faire des économies d'énergie ? **Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique France Rénov vous accueille à France Services lors de ses permanences.**

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR SE FAIRE ACCOMPAGNER :

1. Conseil et information téléphoniques

Pour un premier conseil objectif sur votre projet, les matériaux à utiliser, les solutions techniques adaptées, les aides auxquelles vous avez droit..., contactez les conseillers gratuitement au 04 56 19 19 19.

2. Rendez-vous personnalisé lors des permanences à France Services

Pour aller plus loin sur votre projet, sur vos devis et trouver des réponses précises à toutes vos questions, prenez rendez-vous au 04 56 19 19 19 pour une rencontre lors d'une permanence à France services.

3. Suivi complet de votre projet

Votre conseiller pourra vous apporter un accompagnement complet de votre projet : évaluation énergétique de votre logement, définition du scénario de travaux, analyse de vos devis et assistance à la mobilisation des aides financières.

Communauté de Communes



NOS REALISATIONS

UN TERRITOIRE QUI SE TRANSFORME : FOCUS SUR LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

La suite de ce magazine est consacrée aux actions majeures portées par la CCFU tout au long du mandat. De la gestion des déchets à l'aménagement du territoire, en passant par les mobilités, l'économie, la petite enfance ou encore la transition écologique, découvrez comment la communauté de communes façonne l'avenir à travers des projets concrets, ambitieux et durables.

Qu'ils soient achevés, en cours ou en préparation, ces projets structurants traduisent l'engagement collectif pour un territoire plus solidaire, attractif et respectueux de son environnement.

Ils sont le fruit d'un travail de fond mené avec conviction par les élus, mais aussi par les agents de la CCFU, pleinement mobilisés au service de l'intérêt général et de la qualité de vie des habitants.



Devenir un territoire exemplaire en matière de gestion des déchets

DU PLAN À L'ACTION

✓ RÉALISÉ ⚙️ EN COURS

✓ CONSTRUIRE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE 1

> Ouverture de la future déchetterie en décembre 2025.

✓ MAILLER L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE 2

> 90% du territoire est couvert par des sites d'apport volontaire.
 > Suppression des bacs roulants.



⚙️ AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE TRI

> Simplification et extension des consignes de tri à tous les emballages et tous les papiers.
 > Une réduction de 10 kg / an et par habitant d'ordures ménagères produites en 5 ans.
 > Une progression de 17.6 kg / an et par habitant de déchets recyclables collectés en 5 ans.



⚙️ DÉVELOPPER LA COLLECTE DE PROXIMITÉ DE CARTONS

> Mise en place d'une collecte de proximité des cartons : 20 conteneurs à cartons installés sur le territoire. 4
 > 100 tonnes/an de cartons sont ainsi collectées et recyclées.

⚙️ AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES BIODÉCHETS EN DÉVELOPPANT LE COMPOSTAGE

> Mise à disposition de composteurs à l'ensemble de la population. 3
 > Implantation de sites de compostage collectif et de plateformes de compostage de quartier. 5

✓ MAÎTRISER LE COÛT DU SERVICE

> Hausse du taux TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) limitée à 0,2% sur la durée du mandat.

NOV. 2020

DÉC 2020

Validation du site d'implantation de la déchetterie au niveau de la zone des Grandes Vignes (La Balme de Sillingy).

Installation des conteneurs à cartons

SEPT. 2021 < JUIN 2024

Réalisation des études nécessaires à la construction de la déchetterie.

DÉC 2020 < AOÛT 2021

Négociations et acquisitions foncières nécessaires à la construction de la déchetterie.

1ER JAN. 2023

Simplification des consignes de tri : tous les emballages et tous les papiers vont dans le conteneur jaune.

aire échets



1 Construction de la future déchetterie intercommunale
- Zone des Grandes Vignes à La Balme de Sillingy



2 Nouveau point d'apport volontaire
Secteur de La Tâte à Sallenôves



3 Distribution gratuite de composteur
Explications et conseils par
notre ambassadrice de tri

4 Benne à cartons - Salle des fêtes à Nonglard



5 Site de compostage de quartier
Espace 2000 à La Balme de Sillingy



10 OCT. 2024

Obtention de l'autorisation préfectorale d'exploitation du site de la déchetterie.

1ER JAN. 2024

Mise en place de la collecte des biodéchets.

21 OCT. 2024

Début des travaux de construction de la déchetterie.

DÉC. 2025

Ouverture de la déchetterie.



Optimiser la gestion de l'eau et limiter l'impact sur la ressource

DU PLAN À L'ACTION



RÉALISÉ



EN COURS



AUGMENTER LE RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

- > 75% en 2020 - 83% en 2024.
- > Acquisition de matériel performant pour la recherche et la réparation des fuites. **1**
- > Passage d'un marché de travaux en 2022 pour la réparation de fuites : plus de 30 interventions par an. **2**



DISPOSER D'UN OUTIL DE PLANIFICATION DE L'INVESTISSEMENT PERFORMANT

- > Elaboration du nouveau Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP).
- > Définition d'un plan pluriannuel d'investissement sur 10 ans.



MIEUX ANTICIPER LES PROBLÉMATIQUES DE QUALITÉ

- > Adoption du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) fin 2024 - Actions en cours de réalisation.
- > Amélioration des process de traitement et de l'entretien. **3**



SÉCURISER LA CONTINUITÉ DE SERVICE

- > Finalisation des travaux d'interconnexion entre les différentes communes.
- > Maintien de la continuité de service en dépit d'événements majeurs (pollutions, sécheresse de 2022).
- > Renouvellement des réseaux et sécurisation des infrastructures. **4 5**
- > Recherche de nouvelles ressources.



AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET LE SUIVI DU PATRIMOINE

- > Perfectionnement de la cartographie du réseau.
- > Modernisation du système de suivi à distance des infrastructures.
- > Refonte et sécurisation du système central de supervision.

PRINTEMPS 2021

Création de la conduite d'interconnexion Bonasse-Orgemont-La Chaume, permettant de secourir Mésigny et Sallenôves

AVRIL 2022

Création de la station de pompage du captage des Échelles (Sillingy) vers le réservoir de la Bonasse (La Balme)

EN CONTINU 2020 À 2025 travaux de renouvellement des réseaux et de

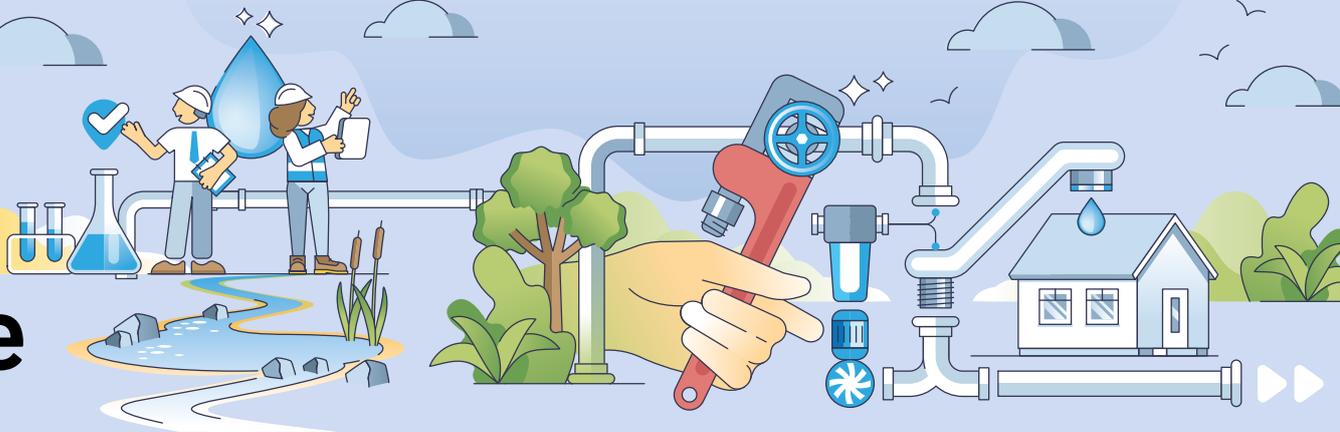
NOVEMBRE 2021 À JANVIER 2022

Lancement du projet d'exploitation d'un nouveau forage : réalisation d'essais de pompage

ÉTÉ 2022

Sécheresse intense : mobilisation totale des équipes techniques pour maintenir la continuité de service

source



1 Recherche de fuites par un agent de la CCFU



2 Grosse fuite sur le réseau : avant / après réparation



3 Lavage d'un réservoir par un agent de la CCFU 11/02/2025 09:52



4 Travaux de renouvellement de conduite



5 Travaux de rénovation de la station de pompage des Sapins à Choisy

MARS 2023

Démarrage de la réalisation du PGSSE

JANVIER 2024

Démarrage de l'étude SDAEP

JUIN 2024 À JUIN 2025

Poursuite du projet d'exploitation d'un nouveau forage : réalisation d'analyses qualité

réhabilitation des ouvrages : 12,5 km de canalisation renouvelés

NOVEMBRE 2023

Rénovation complète de la station de pompage des Sapins et du réservoir de Rosière (Choisy)

FÉVRIER 2024

Création de l'interconnexion Choisy-La Balme au lieu-dit Champfleury

FÉVRIER 2025

Adoption du PGSSE

JUIN 2025

Livraison du SDAEP



Conduire le territoire vers un avenir durable

DU PLAN À L'ACTION



RÉALISÉ



EN COURS



PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

- > Réalisation de plusieurs études (massifs forestiers, corridors écologiques, enjeux écologiques des milieux agricoles...) dans le cadre du Contrat de Territoire ENS. **1**
- > Révision de l'APPB (Arrêté Préfectoral de Protection Biotope) de la Mandallaz.
- > Elaboration de 5 nouveaux plans de gestion de sites ENS.
- > Mise en œuvre des plans de gestion des sites ENS.
- > Coordination de la gestion du scolyte dans la Mandallaz.



SENSIBILISER LA POPULATION AUX ENJEUX DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

- > Organisation de 22 animations en sites naturels pour le grand public ayant permis de toucher près de 320 personnes. **2**
- > 11 000 € de subventions versées aux écoles du territoire pour la réalisation de cycles d'animations sur la biodiversité sauvage ayant permis de toucher près de 270 élèves de la moyenne section au CM2.
- > Mise à disposition de panneaux aux exploitants du territoire pour sensibiliser les habitants au respect du travail agricole. **3**



LUTTER CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

- > Organisation de la lutte contre l'ambrosie à l'échelle de la CCFU.
- > Accompagnement des communes à la gestion des foyers de renouées asiatique.
- > 23 chantiers d'arrachage d'espèces exotiques sur des sites ENS gérés. **4**



ELABORER UN PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

- > Réalisation du diagnostic de territoire : consommations d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air, séquestration de carbone et vulnérabilité au changement climatique du territoire. **6**
- > Rédaction d'un programme d'actions opérationnel pour les 6 prochaines années autour de 10 thématiques : animation, énergie, mobilité, air, aménagement du territoire, déchets et économie circulaire, eau, agriculture, biodiversité, et forêt.



ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR LES ESPACES AGRICOLES

- > Accompagnement des agriculteurs pour la plantation de haies.
- > Appui à l'installation d'un exploitant sur le site ENS du Miroir de Faille.
- > Financement d'un appui technique à un exploitant de l'ENS des Crêts de Choisy afin d'optimiser la conduite des pâtures.

JANVIER 2021

Transfert de la gestion du site ENS du Miroir de Faille (Sillingy) de la commune à la CCFU et lancement de la mise en œuvre du plan de gestion sur le site de la Mer des Rochers (Lovagny)

JANVIER 2022

Premiers travaux de restauration des pelouses sèches du site ENS de la Mer des Rochers (Lovagny) par les élèves de l'ISETA

JANVIER 2023

Réalisation des travaux de mise en défens des zones sensibles de la Mer des Rochers (Lovagny)



1 Site ENS de Hauterive à Lovagny : suivi de l'orchidée *Spiranthe d'automne* par les élèves de l'ISETA-ECA



2 Animation grand public au Miroir de Faille (Sillingy) pour observer les oiseaux



3 Soutien de la CCFU aux agriculteurs pour sensibiliser au respect du travail agricole



4 Site ENS du Marais de Nyre à Nonglard : chantier d'arrache du solidage (espèce exotique envahissante)



5 Travaux de broyage



6 Atelier Fresque du climat dans le cadre de l'élaboration du PCAET

FÉVRIER 2023

Arrêté de modification de l'APPB de la Mandallaz

AVRIL 2024

Lancement de l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

NOVEMBRE 2024

Organisation d'ateliers « Fresque du climat »

FEV. À MARS 2025

Organisation d'ateliers de concertation (PCAET) avec la population

MAI 2025

Arrêt du projet de PCAET en conseil communautaire

JANVIER 2024

Lancement de la mise en œuvre des plans de gestion sur les sites ENS des Crêts de Choisy et des Grandes Vignes (La Balme de Sillingy)

MARS 2025

Premiers travaux de restauration sur les sites des Crêts de Choisy et des Grandes Vignes (La Balme de Sillingy)

JUIN 2025

Distribution des panneaux « La campagne... Respect ! »



Repenser la mobilité pour un territoire plus fluide

DU PLAN À L'ACTION



RÉALISÉ



EN COURS



DÉFINIR LA POLITIQUE DE MOBILITÉ

- > Prise de la compétence mobilité pour pouvoir intervenir sur ces sujets.
- > Réalisation du Plan de Mobilité Simplifié.
- > Réalisation du Schéma Directeur Cyclable.



FAVORISER L'UTILISATION DES MOBILITÉS DOUCES

- > Déploiement du service Vélonexy sur le territoire de la CCFU avec 2 stations sur Sillingy. **1**
- > Mise en place d'une aide à l'achat vélo.
- > Réalisation d'un tronçon de voie verte Route du Canal à Sillingy. **2**
- > Finalisation de la tranche 1 de la voie verte Belle Via (V62) reliant Annecy au lac de La Balme de Sillingy.
- > Réalisation des études pour une voie verte reliant Nonglard à Poisy via Lovagny.
- > Réalisation des études pour une voie verte reliant Nonglard à Sillingy.
- > Réalisation des études pour la tranche 2 de la voie verte Belle Via reliant la Balme de Sillingy à Frangy via Mésigny et Sallenôves.
- > Réalisation d'une voie verte Route de Dalmaz à La Balme de Sillingy.
- > Subventionnement de voies vertes sur les communes de Sillingy et La Balme de Sillingy.



RENFORCER L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN

- > Desserte des communes de Nonglard et Lovagny par la ligne J5 rejoignant Poisy et le réseau SIBRA. **3**
- > Lancement au 1er septembre 2025 d'une ligne SIBRA depuis le lac de La Balme de Sillingy jusqu'au campus universitaire, en passant par le chef-lieu de La Balme de Sillingy, le collège de Sillingy, la zone commerciale d'Epagny, l'hôpital, La Salle Pringy et la zone des Glaisins. **4**



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS ALTERNATIVES

- > Subventionnement d'un nouveau parking relais : parking de la Croix Blanche sur Sillingy. **5**

MARS 2021

Prise de compétence AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité)

JANVIER 2023

Desserte des communes de Nonglard et Lovagny par la ligne de transport en commun J5

et durable



1 Station Vélonecy collège Sillingy



2 Nouvel aménagement cyclable route du Canal à Sillingy



3 Nouvelle ligne de transport en commun J5 sur les communes de Nonglard et Lovagny



4 Nouvelle ligne 30 Sibra CCFU / Grand Annecy à compter du 1er septembre 2025



5 Subventionnement du nouveau parking relais de la Croix Balnche à Sillingy

SEPTEMBRE 2023
Approbation du Schéma Directeur Cyclable

NOVEMBRE 2023
Réception des travaux de la Belle Via entre Epagny et le lac de La Balme de Sillingy

NOVEMBRE 2024
Réception de la voie verte Route du Canal à Sillingy

JANVIER 2025
Finalisation de l'étude voie verte Poisy-Lovagny-Nonglard

SEPTEMBRE 2025
Mise en service de la Ligne SIBRA (ligne 30)

DÉCEMBRE 2023
Approbation du Plan de Mobilité Simplifié (PMS)

MAI 2024
Mise en service des stations Vélonecy

MAI 2024
Mise en place de l'aide à l'achat vélo

FÉVRIER 2025
Démarrage des acquisitions foncières nécessaires au projet de voie verte sur Lovagny

2025
Réalisation des études des voies vertes Nonglard-Sillingy et La Balme-Mésigny-Sallenôves



Construire un territoire solid attentif aux parcours de vie

DU PLAN À L'ACTION



RÉALISÉ



EN COURS



DÉVELOPPER LES SERVICES À LA PETITE ENFANCE

- > Définition du schéma global de l'accueil de la petite enfance.
- > Création d'un guichet unique Petite enfance pour mieux accompagner les familles.
- > Ouverture d'une nouvelle crèche de 20 places à Sillingy en remplacement de la micro-crèche de 10 places. **1**
- > Ouverture d'une nouvelle crèche de 30 places à La Balme de Sillingy en remplacement de la crèche de 21 places.
- > Favoriser l'installation des Maisons d'Assistants Maternels (MAM).



FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

- > Création de la France Services Fier et Ussez pour l'accompagnement dans les démarches administratives papier et numériques. **2**
- > Développement de l'offre de services au sein de la France Services : permanences des impôts, de la CARSAT, MSA, GTE...
- > Soutien à la formation numérique par l'organisation d'ateliers grand public et d'accompagnements individuels.



AGIR POUR PRÉVENIR LES FRACTURES SOCIALES ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES LE PLUS EN DIFFICULTÉ

- > Création du Pôle intercommunal des services à la personne - Ouverture automne 2025. **3**
- > Favoriser l'accès aux droits par l'information et l'accompagnement des habitants par la France Services.



FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

- > Réalisation d'une étude d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) à l'échelle de la CCFU.
- > Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG), nouveau cadre contractuel avec la CAF défini à l'échelle intercommunale. **4**
- > Organisation des premiers chantiers éducatifs intercommunaux pour les jeunes, en partenariat avec la commune de Sillingy. **5**
- > Financement d'un poste d'éducateur de prévention spécialisée pour le territoire de la CCFU, en partenariat avec la commune de Sillingy et le Département.

JANVIER 2021 À JANVIER 2022

Réalisation de l'étude ABS (Analyse des Besoins Sociaux)

JANVIER 2023

Ouverture de la nouvelle crèche intercommunale « Natur'Eveil » de 20 places à Sillingy



NOVEMBRE 2021

Ouverture de la France Services Fier et Ussez

JANVIER 2022

Mise en place du guichet unique de la petite enfance

JANVIER 2023

Ouverture des nouveaux locaux d'animation du Relais Petite Enfance à Sillingy

aire,



Nouvelle crèche "Natur'Eveil" de Sillingy 1



France Services Fier et Usses : 2
plus de 5 000 personnes accompagnées
chaque année depuis 2022

**4 Signature de la Convention Territoriale Globale
avec la CAF**



**5 Premier chantier éducatif jeunes
intercommunal organisé en avril 2025**



**Construction du futur pôle intercommunal
des services à la personne à La Balme de Sillingy 3**

30 NOVEMBRE 2023

Signature de la Convention
Territoriale Globale avec la
CAF de la Haute Savoie

SEPTEMBRE 2024

Mise en place de l'accompagnement
numérique par le Secours Catholique
à la France Services

SEPTEMBRE 2025

Ouverture de la nouvelle MAM
à La Balme de Sillingy

SEPTEMBRE 2024

Signature de la convention de soutien financier de la
micro crèche La petite Ourse de 12 places à Sallenôves (en
remplacement de la halte-garderie itinérante Karapat)

AOUT 2025

Ouverture de la nouvelle crèche
intercommunale de 30 places
à La Balme de Sillingy

OCTOBRE 2025

Ouverture du Pôle
Intercommunal
des Services à la Personne



Assurer un développement maîtrisé vecteur d'équilibre

DU PLAN À L'ACTION



RÉALISÉ



EN COURS



DÉFINIR LA POLITIQUE DE L'HABITAT

- > Réalisation et approbation du 2nd Programme Local de l'Habitat (PLH).



FACILITER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL SUR LE TERRITOIRE

- > Soutien à la production de logements sociaux : versement de 670 000 € de subventions pour la production de 235 logements sociaux entre 2020 et 2025.
- > Garantie des emprunts des bailleurs sociaux pour 25 opérations immobilières représentant 217 logements sociaux construits.
- > Accompagnement à la production de logements abordables (accession sociale, logements BRS - Bail Réel Solidaire) : 49 logements BRS construits ou autorisés depuis 2023. **1**
- > Elaboration d'un Plan d'Action Foncière (PAF) avec l'Établissement Public Foncier pour identifier 57 tènements fonciers stratégiques.



DÉFINIR UN CADRE D'INTERVENTION POUR DES PROJETS DE CONSTRUCTION PLUS QUALITATIFS

- > Rédaction d'un guide des bonnes pratiques pour la construction de logements. **2**
- > 150 consultances architecturales réalisées sur la période 2020/2025 pour mieux accompagner les porteurs de projets. **3**



ACCOMPAGNER LES PROJETS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

- > Mise en place du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat.
 - 734 projets identifiés et analysés, dont 135 ayant fait l'objet d'un accompagnement.
 - 350 dossiers ont bénéficié d'un financement Ma Prim'Renov.
- > Organisation d'une balade thermographique pour sensibiliser sur les pertes d'énergie des bâtiments. **4**



APPORTER DES RÉPONSES AUX BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES

- > Soutien financier à l'association ADMR pour accompagner le maintien à domicile.



DÉCEMBRE 2021

Lancement du PLH

EN CONTINU Subventions pour la production de logements sociaux,

résidentiel social



1 Construction de logements BRS sur la commune de Sillingy
Projet exemplaire en matière environnementale



2 Elaboration d'une charte pour garantir la qualité de la construction de logements



3 Analyse d'un projet immobilier sur la commune de Choisy par l'architecte conseil



4 Balade thermographique avec des habitants pour sensibiliser sur les passoires énergétiques

OCTOBRE 2023

Approbation du Plan d'Action Foncière (PAF)

FÉVRIER 2024

Approbation du PLH

FÉVRIER 2025

Organisation d'une balade thermographique

ÉTÉ 2025

Édition de la charte des bonnes pratiques pour la construction de logements





Accompagner le développement économique du territoire

DU PLAN À L'ACTION



RÉALISÉ



EN COURS



METTRE EN PLACE UN SERVICE D'ANIMATION ÉCONOMIQUE

- > Recrutement d'un chargé de développement économique pour accompagner les entreprises du territoire dans leur activité.
- > Définition de la feuille de route de la politique économique de la CCFU.
- > Organisation de conférences thématiques pour accompagner les professionnels dans leur activité et favoriser le réseautage. **1**
- > Organisation de formations spécifiques pour les acteurs économiques.
- > Accompagnement et instruction des demandes d'enseignes, pré-enseignes et affichage publicitaire.



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

- > Développement de partenariats avec les réseaux d'experts (Initiative Grand Annecy / ADIE / CCI) pour accompagner les entreprises dans la création, la reprise et le développement de leur activité. **2 3**
- > 62 projets de création / reprise d'entreprise financés par nos partenaires.
- > Mise en place d'une bourse foncière immobilière sur le site internet de la CCFU pour recenser les locaux et fonciers disponibles.



DÉVELOPPER ET VALORISER NOS ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

- > Travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics des ZAE (100 000 € de budget annuel).
- > Mise en place d'une signalétique dans chaque zone d'activités pour faciliter les déplacements et le guidage des visiteurs.
- > Lancement du projet de requalification de la route de Bromines dans la ZAE de Bromines (Grand Epagny) - Démarrage des travaux à l'automne 2025.
- > Lancement du projet d'extension de la zone d'activités des Grandes Vignes à La Balme de Sillingy pour accueillir de nouvelles entreprises artisanales. **4**
- > Poursuite du projet de requalification de la friche des Rioudes sur la commune de Lovagny pour y créer une zone d'activités artisanales.
- > Elaboration d'un plan guide de la zone commerciale du Grand Epagny en partenariat avec le Grand Annecy pour créer un nouveau modèle économique à l'horizon 2050.
- > Lancement d'une étude portant sur la requalification, densification et optimisation de la ZAE des Grandes Vignes sur la commune de la Balme de Sillingy.

DÉCEMBRE 2020 À AOÛT 2021

Négociations et acquisitions foncières nécessaires à l'extension de la ZAE des Grandes Vignes

JANVIER 2022

Mise en place du service d'animation économique

OCTOBRE 2022

Nouveau partenariat avec l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique)

JUIN 2022

Déploiement de la signalétique dans les zones d'activités

ment



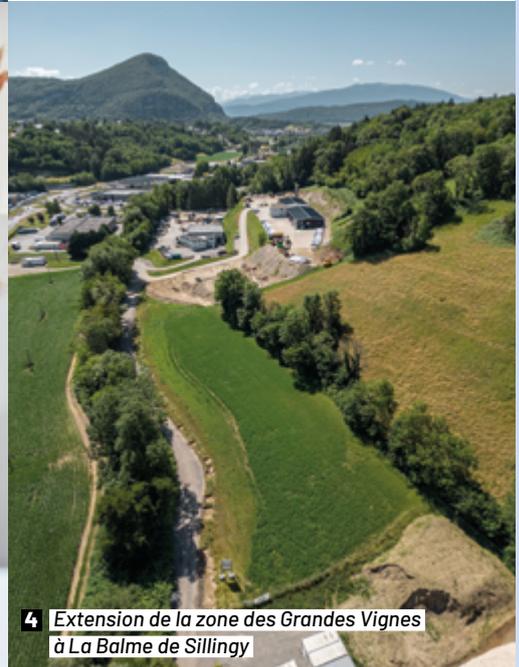
1 Conférence sur le management pour les acteurs économiques du territoire



2 Accompagnement d'un entrepreneur par le conseiller IGA



3 Rencontre avec un créateur d'entreprise accompagné par Initiative Grand Anancy



4 Extension de la zone des Grandes Vignes à La Balme de Sillingy

DÉCEMBRE 2023

JANVIER 2024

Engagement de la procédure d'évolution du PLU pour l'aménagement de la zone des Rioudes

Nouveau partenariat avec Initiative Grand Anancy (IGA) pour l'accompagnement des créateurs d'entreprise

MI 2022 À FIN 2024

Réalisation des études environnementales obligatoires pour l'aménagement de la zone des Rioudes à Lovagny

OCTOBRE 2025

Démarrage des travaux de requalification de la route de Bromines (ZAE Grand Epagny)



Développer un tourisme de respectueux et local

DU PLAN À L'ACTION



RÉALISÉ



EN COURS



RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LES TERRITOIRES VOISINS POUR MUTUALISER LES MOYENS ET ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ TOURISTIQUE DE NOTRE TERRITOIRE

- > Création d'un office de tourisme intercommunautaire « Grand Anancy Tourisme » avec la communauté d'agglomération du Grand Anancy.



MAILLER LE TERRITOIRE DE LA CCFU EN ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE (PÉDESTRE ET VTT)

- > Mise en œuvre du schéma directeur de randonnée de la CCFU.
- > 110 km de sentiers de randonnée pédestre balisés en 2025 contre 49 km en 2020. **1**
- > 88 km de sentiers VTT balisés en 2025 contre 0 km en 2020.
- > Toutes les communes sont désormais reliées.



PROPOSER DES BOUCLES DE RANDONNÉE DANS CHAQUE COMMUNE DE LA CCFU

- > Aménagement d'au moins une boucle pédestre par commune, au départ de son chef-lieu. **2**
- > 4 boucles à La Balme de Sillingy.
- > 3 boucles à Choisy.
- > 2 boucles à Sillingy, Lovagny et Mésigny.
- > 1 boucle à Nonglard et Sallenôves.



DIVERSIFIER LES PRATIQUES SPORTIVES EN COURS

- > Mise en place de 4 boucles VTT. **3**



VALORISER LES SENTIERS EXISTANTS

- > Création de 10 topo-fiches.
- > Pose de panneaux d'accueil au départ des sentiers balisés. **4**



VALORISER ET OUVRIR AU PUBLIC NOS ESPACES NATURELS SENSIBLES

- > Aménagement du site de la Mer des Rochers à Lovagny pour sécuriser les points de vue.
- > Aménagement d'un cheminement et d'une passerelle pour traverser le Marais de Nyre à Nonglard.

AUTOMNE 2020

Ouverture de la boucle pédestre « Tour de Mésigny »

OCTOBRE 2021

Ouverture de la 1ère boucle VTT de la CCFU « Entre Fier et Usse »

JUIN 2021

Ouverture des boucles pédestres « Tour de Sillingy » et « A travers champs » (La Balme de Sillingy)

JUILLET 2022

Création de la liaison pédestre Mésigny - Choisy

pleine nature,



1 Pose de balisage sentier des "Champs fleuris" à Choisy



2 Randonnée Chemin des Châteaux



3 Randonnée VTT dans la Mandallaz



4 Panneau d'accueil du sentier des Croix à Sallenôves

AVRIL 2023

Ouverture de la boucle pédestre du sentier des Moulins (Choisy)

MAI 2024

Ouverture du sentier VTT « Les Moulins » (Choisy)

DÉCEMBRE 2024

Inauguration des aménagements du Marais de Nyre

MARS 2025

Finalisation du schéma directeur de randonnée pédestre

MARS 2024

Ouverture de la boucle des « Champs fleuris » (La Balme de Sillingy)

SEPTEMBRE 2024

Signature des statuts de la SPL (Grand Annecy Tourisme)

MARS 2025

Ouverture de la boucle pédestre du « Chemin des Châteaux » (Lovagny)



Une nouvelle balade à découvrir !

LA CCFU VIENT DE BALISER UN TOUT NOUVEL ITINÉRAIRE PÉDESTRE : LE CHEMIN DES CHÂTEAUX.

Cette **boucle familiale d'environ 3 km** vous emmène du château de Montrottier jusqu'aux majestueuses Gorges du Fier. Une jolie escapade pour petits et grands, à la découverte des trésors patrimoniaux et naturels de notre territoire.

ET POUR PROLONGER L'AVENTURE, pensez aux fiches topo de nos autres sentiers balisés, mises gratuitement à votre disposition par la Communauté de Communes !

Itinéraires détaillés, niveaux de difficulté, points d'intérêt... tout est prévu pour vous guider pas à pas, que vous soyez simple promeneur ou randonneur chevronné.

Les fiches sont disponibles en version papier à l'accueil de la Communauté de Communes ou en téléchargement sur notre site :

